

Allocution de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion de la présentation des voeux aux Corps constitués, Paris, Palais de l'Élysée, le vendredi 2 janvier 1981

Monsieur le Premier ministre,

- messieurs les ministres, messieurs les secrétaires d'Etat,

- monsieur le président de la section de l'Intérieur du Conseil d'Etat, mesdames et messieurs,

- Pour la septième fois, nous voici réunis pour la cérémonie des voeux. Les voeux que vous voulez bien m'exprimer, les voeux que je vous adresse. Le léger accident de santé de M. le vice-président du Conseil d'Etat nous a privés, ce matin, de l'agrément de sa présence, il ne nous a pas privés du plaisir de l'audition de ses voeux. Sa présence d'abord, M. CHAVANON rappelait à l'instant, par la voix de M. BARBET, qu'il doit quitter ses fonctions dans quelques mois. J'aurais souhaité lui rendre en sa présence un juste hommage pour les très hautes fonctions qu'il a exercées dans l'Etat et pour celles qu'il assume aujourd'hui, peut-être que sa modestie rendra plus facile pour lui de recevoir cet hommage très sincère en votre présence et par votre intermédiaire. Nous n'avons pas été privés de la qualité très remarquable de son texte que vous avez bien voulu nous présenter, monsieur le président de la section de l'Intérieur, et nous avons senti que M. CHAVANON avait tenu à mettre dans ses réflexions et dans ses voeux le fruit de la longue expérience administrative qui a été la sienne, non pas pour que cette expérience se conclue, mais pour qu'au contraire les leçons en soient tirées.\

Je vous remercie, monsieur le président de section, des souhaits que vous venez de m'exprimer. Et même si la circonstance est par -nature formelle, croyez que j'y suis, bien entendu, très sensible.

- Car les voeux de Nouvel An sont d'abord l'expression de sentiments personnels, simples et profonds.

- Le bonheur, qui ne se mesure pas mais s'identifie aisément, la santé, l'harmonie dans les coeurs et dans les foyers, la confiance dans un avenir de paix, qui est l'aspiration la plus forte de nos concitoyens dans un avenir de sécurité, de justice et de progrès, voilà des valeurs dont chacun ressent spontanément le besoin et dont il est naturel, dont il est heureux que nous nous fassions les uns aux autres hommage.

- Tels sont donc les souhaits qu'à mon tour je forme pour vous, monsieur le président, pour vous, mesdames et messieurs, et pour ceux et celles qui vous sont proches.

- J'y ajoute, puisque la Fonction publique est une sorte de seconde famille, les voeux d'heureuse carrière que le Président de la République forme à l'égard des serviteurs de l'Etat.\

La tradition veut que cette cérémonie soit l'occasion d'une réflexion en commun sur le sens de la fonction administrative. Vous n'avez pas manqué, monsieur le président de la section de l'Intérieur, à votre rôle de juge, en parlant avec discernement des tâches de l'administration, des critiques dont elle est l'objet, de ses défauts et de ses qualités et en parlant aussi de son évolution qui est à l'image de celle de notre société et du monde.

- Ayant pratiqué six fois avec constance cet exercice, je voudrais m'affranchir à mon tour du caractère académique de cette réflexion, et ne retenir, pour cette septième cérémonie de voeux, que le fait qu'elle concerne la fonction publique de chair et de sang, d'hommes et de femmes, et non celle qui est composée de lois ou de règlements, cette fonction publique de chair et de sang dont je suis moi-même issu, et dans laquelle ou avec laquelle j'ai travaillé depuis bientôt 30 ans.

Mon propos ne sera donc pas celui de la doctrine, mais celui de l'expérience vivante vécue avec

- mon propos ne sera donc pas celui de la doctrine, mais celui de l'expérience vivante vécue avec vous, pour l'administration quotidienne de la France.\

Chaque pays a la fonction publique qu'il mérite. Notre fonction publique est à l'image de la France : elle reflète notre tempérament national, sa diversité, ses qualités et aussi ses travers.

- Sa diversité d'abord. Par son recrutement, externe ou interne, par l'origine géographique de ses agents, par la diversité des métiers qu'elle propose ou qu'elle fait exercer, la fonction publique n'est pas cette caste à laquelle certains esprits systématiques voudraient la réduire. Sans doute, l'esprit de corps y existe-t-il à des degrés divers et parfois, des degrés excessifs. Chaque administration a son tempérament propre. Sans doute aussi, cet esprit de corps est-il souvent renforcé par le passage dans des écoles distinctes qui inaugurent les filières professionnelles dans lesquelles se dérouleront ensuite de façon souvent trop rigide et avec des passerelles de communication encore insuffisantes les carrières.

- Mais ce serait prendre l'accessoire pour l'essentiel : la fonction publique est diverse et pluraliste dans sa sociologie. Elle est en réalité à l'image de la France et elle partage ni plus ni moins les conditions de vie, les différences de conception, les traits de caractère, de l'ensemble des Français.

- Elle reflète les traits et le tempérament. On y trouve d'abord le souci de la norme et de la règle écrite. Mais en réalité, qui, dans une République, reprocherait à l'administration son sens du droit qui rejoint celui de l'égalité devant la loi ? et qui pourrait se plaindre et même en réalité qui pourrait accepter de se priver de l'exacte définition qui préside à la délimitation des droits et libertés de chacun et qui garantit donc le citoyen contre l'arbitraire ?

- C'est pourquoi quels qu'en soient les inconvénients et on peut en effet aisément les décrire, reconnaissons que notre souci de la norme est une exigence ancienne et à mes yeux fondamentale des Français. Notre administration est d'abord celle du respect de la règle et de l'écrit. Et d'ailleurs, je crois savoir, messieurs les présidents, que vous y veillez tous les jours.\ On trouve aussi, chez nos concitoyens, le besoin inné de la sécurité ou plutôt des sécurités que leur apporte l'Etat, au travers de ses services et de ses interventions. Certains constatant le nombre de ses services et de ses interventions les jugent excessives.

- Il est vrai que nos services, suivant dans leur vie profonde une loi dont l'auteur est pourtant britannique, sont atteints d'une certaine propension à l'embonpoint. De là d'ailleurs les difficultés que connaissent nos parlementaires, lorsqu'examinant vos budgets, ils tentent avec difficulté de résorber, ici ou là, telle ou telle abondance superflue.

- Mais, ne nous le cachons pas, cette propension à l'embonpoint ou à l'accroissement du poids des services est ancienne et générale. Les Français ne suppriment jamais ce qui pourrait encore leur servir. Nous le vérifions dans nos foyers. Nous le voyons dans les entreprises du secteur privé où prospèrent également des services parfois nombreux dont les crises ou la concurrence ont difficilement raison.

- En cherchant à l'heure actuelle par une cure nécessaire d'allègement et de simplicité, à contrôler notre tendance toute française, à proroger, à pérenniser, à reconduire, nous répondrons à coup sûr aux nécessités du moment.

- Au total, notre fonction publique est à l'image de la France. Sa force, j'en témoigne par expérience, est d'assurer à notre pays l'équilibre social qu'il désire, dans une continuité historique qui n'exclut pas le progrès.\

Car, mesdames et messieurs, il nous faut progresser. La France, à cet égard, attend de son administration d'être davantage que son simple reflet. Elle attend qu'elle lui montre le chemin. C'est-à-dire qu'elle aide les Français à vivre dans le présent et à s'adapter à leur avenir.

- Le présent, ce sont les difficultés de la vie économique et sociale profondément ressenties par nos compatriotes : les problèmes de l'emploi et de la formation qui concernent en premier lieu notre jeunesse et les problèmes de l'adaptation de notre économie aux conditions d'une concurrence de plus en plus difficile et les problèmes de solidarité par nos institutions sociales à l'égard des catégories de Français les plus exposés.

- Plus que jamais, notre administration doit donc, avec un langage simple et clair, dont il faut dire qu'on l'entend rarement, avec le souci de l'explication et surtout celui de la solution, aller au-

devant des besoins de nos concitoyens pour les aider à surmonter les difficultés concrètes auxquelles ils sont confrontés.

- En retrouvant ainsi le citoyen, je dirais même l'homme et la femme, derrière l'administré, l'administration saura parer aux critiques auxquelles l'expose sa tendance à réglementer. Le temps n'est plus à la -recherche de réglementations nouvelles. Beaucoup et parfois trop, a déjà été réalisé dans ce domaine. Le temps est à l'application humaine rapide et préventive des textes existants.

- Le présent, c'est encore l'exemple que doit donner notre fonction publique en exerçant pleinement les responsabilités qui lui sont confiées : -recherche de l'efficacité, -recherche de l'économie `économiser` dans l'utilisation des deniers publics £ -recherche de la solution au-niveau où la décision doit être prise.

- Ce sont des comportements simples et économes que nos concitoyens attendent de leurs administrations, au moment où ils sont appelés à gérer leurs propres affaires, ou les ressources de leur propre foyer, dans des conditions plus difficiles et plus serrées.\

La fonction publique doit aussi préparer l'avenir de la France, dans la décennie qui commence avec 1981.

- A entendre certains, la fonction publique resterait incurablement hermétique aux évolutions des mœurs et des techniques dans une société de changement. Qui pourrait croire une telle affirmation pourtant si souvent répétée, alors que notre administration a su gagner la bataille des télécommunications modernes, a su doter la France des moyens de son indépendance énergétique, moyens qui s'accroîtront sensiblement en 1981, offrir à nos concitoyens une couverture de santé et de soins que beaucoup de nations nous envient ?

- Mais l'avenir n'est pas seulement à la nouveauté des techniques. Il va vers davantage de dialogue social, davantage de liens entre les hommes, plus d'ouverture sur les besoins de nos concitoyens, plus de sécurité envers les plus exposés.

- L'administration ne saurait vivre en position de repli défensif, s'enfermant sur des positions acquises dans une bureaucratie qui ne travaillerait plus que pour elle-même. Elle doit être en -état de -recherche permanente, en -état d'attention préventive aux évolutions à venir et aux besoins attendus de notre société. Elle doit retrouver dans son comportement et dans son langage, et je sais d'ailleurs qu'elle le fait largement, un contact plus ouvert avec le citoyen.

- L'administration doit en sorte, monsieur le président, faire le plus difficile, c'est-à-dire lutter, elle la première, contre la bureaucratie.

- Telle est aussi, monsieur le ministre chargé des réformes administratives `Jean-François DENIAU`, la responsabilité qui vous est confiée.\

Mesdames et messieurs, le discours que le Président de la République adresse aux Corps constitués est, par la vertu de la tradition comme par celle du calendrier, le tout premier de l'année.

- Et cette tradition fait que le premier de ces discours est aussi le plus agréable. Car c'est un discours de vœux. A nouveau, je vous exprime les miens à vous et à vos familles. Ils sont, croyez-le bien, chaleureux et confiants.

- Ce sont ces mêmes vœux que j'adresse, à travers vous, à toute notre administration, à tous ses agents qui servent auprès de vous. Que cette administration soit à l'écoute de la France et qu'elle lui montre en 1981 le bon chemin pour elle !\